



## CRÉER UNE UNITÉ DE VIE ALZHEIMER

Cette formation a pour objectif d'identifier pour un EHPAD la pertinence de créer une unité de vie spécifique Alzheimer et maladies apparentées, de formaliser un projet cohérent et pertinent en faveur des personnes âgées accueillies, de définir l'organisation de l'unité spécifique.

### Public concerné

Les responsables d'établissements, infirmiers référents, médecins coordonnateurs

### Programme

#### 1- L'unité de vie Alzheimer:

Quelle mission et quels sont les objectifs recherchés par le promoteur du projet, un bref historique avec les C.A.N.T.O.U. et les différentes orientations en faveur des personnes âgées Alzheimer ou présentant des maladies apparentées, les plans Alzheimer, les unités spécifiques actuelles, les autres types de réponses proposées (PASA, UHR).

#### 2 - Les particularités du public accueilli et les conséquences sur l'accompagnement, l'accueil, la vie quotidienne, les relations avec les familles

#### 3 - Les orientations de l'équipe, travailler sur le projet de service ou le projet de vie de l'unité:

- La réalisation des actes essentielles de la vie
- La restauration
- Les activités
- La mobilisation
- Les nuits
- L'individualisation de l'accompagnement
- La composition du groupe
- L'admission
- La sortie de l'unité de vie.....

#### 4 - L'unité de vie, un cadre de vie, une organisation environnementale apportant une réponse à des comportements dysfonctionnels:

- Le projet architectural au service du projet d'accompagnement et de la qualité de vie attendue
- Le juste équilibre entre liberté des résidents et environnement sécuritaire, la notion d'ambiance, les repères temporeux-spatiaux

#### 5 - Les intervenants professionnels, leur rôle, la coordination, bonnes pratiques et éthique, les temps d'échanges et d'analyse de la pratique

### Méthodologie

- Apports théorique et méthodologiques
- Echanges entre les participants, partages d'expériences
- Remise d'un livret pédagogique

\* L'intégralité du coût de la formation est due pour toute annulation intervenant moins de 8 jours ouvrables avant le stage.

### Informations pratiques

#### Durée de la formation :

2 Journées

1er jour de 9h00 à 17h30

2ème jour de 9h00 à 17h00

#### Tarif déjeuner inclus \*:

Adhérents à la FNADEPA : 415 €

Non adhérents: 465€

Le nombre de stagiaires est fixé à 10 par session, la formation sera annulée le 17 mai 2010 s'il y a moins de 10 inscrits à cette date.

#### Date : 27 et 28 mai 2010

#### Lieu :

RESIDENCE LE MONTHEARD  
2 ALLEE JEAN LURCAT  
72000 LE MANS

#### Directeur :

Madame HAMELIN Marianne

Tél. : 02-43-40-29-00

#### Intervenant :

FNAQPA

Organisateur : FNADEPA

#### N° de formation :

11 93 05795 93

FNADEPA FORMATION

### BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à FNADEPA -175 boulevard Anatole France - 93200 SAINT-DENIS

Tél : 01.49.71.55.30 Fax : 01.48.20.63.74 Email : formation@fnadepa.com

Créer une Unité de Vie Alzheimer  
Le 27 et 28 Mai 2010 au MANS  
( 1 Bulletin par personne )

Civilité \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Adhérent  Non Adhérent

Etablissement \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

#### Statut de l'établissement :

FPT  FPH  FPE

Association  SA ou SARL

Autre à préciser : \_\_\_\_\_

#### Règlement :

Je règle par chèque ci-joint

Je règle par mandat administratif

Organisme collecteur des fonds formation : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet de l'établissement